

Éditorial

Selon une tradition désormais bien établie, voici une nouvelle version mise à jour de l'état de l'environnement industriel de la région PACA. Alors qu'un « profil environnemental » de la région PACA, diagnostic partenarial de l'état de l'environnement dans la région, devrait être prochainement publié, cette cinquième édition, spécifique aux thématiques relatives aux activités industrielles, permet de mettre à jour notre connaissance collective des principaux rejets industriels et de compléter l'historique initié lors de la première édition en 1998.

Quels enseignements en tirer ?

Que la pollution atmosphérique reste un enjeu majeur d'environnement industriel dans la région. En dépit d'efforts majeurs de réduction par le passé, en dépit de réductions complémentaires en cours, très significatives, et grâce à l'engagement de tous, notamment de tous ceux qui, au sein du SPPPI, étudient de nouvelles options et proposent de nouvelles marges de progrès – on doit en particulier relever la nouvelle division par deux, d'ici à 2010, des rejets d'oxydes de soufre et d'azote des raffineries, qui s'ajoute à celle déjà réalisée à la fin de la dernière décennie – la qualité de l'air reste encore marquée par des concentrations encore trop élevées de certains polluants.

S'il ne fait pas de doute que les différentes réductions déjà programmées ou à venir devraient permettre d'abaisser les concentrations d'oxydes de soufre à des seuils acceptables, les émissions du secteur des transports continueront à occasionner ponctuellement des dépassements des concentrations d'oxydes d'azote, sans compter que la pollution photochimique restera durablement un problème majeur de notre région.

L'un des objectifs de ce document est de fournir à chacun des éléments de connaissance et de jugement sur les différentes pollutions, qui permettent d'apprécier les enjeux prioritaires, de mettre en perspective les rejets des différentes installations, à l'heure où la création de plusieurs installations nouvelles est envisagée dans la région, et d'engager les actions les plus pertinentes. A n'en pas douter, la poursuite des réductions d'émissions de Composés Organiques Volatils, notamment de benzène, et d'oxydes d'azote des principaux contributeurs reste la priorité. C'est ce qu'entérine le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône.

Un autre enseignement découle de cet état de l'environnement industriel : en dépit des retours d'expérience, des sensibilisations, de la création de structures de concertations et d'informations, le réflexe de la transparence fait encore défaut en matière de risques industriels. La création du CYPRES dans la région a permis de disposer d'un outil précieux pour capitaliser et diffuser cette information. La multiplication des CLI, CLIE, CLIS, ... a également permis de rapprocher les industriels des citoyens riverains et de leurs représentants. Néanmoins, trop souvent, la suspicion reste encore entretenue par « l'oubli » du citoyen, dans des situations accidentelles, ou encore par des réflexes de rétention d'informations n'ayant pourtant aucun caractère confidentiel.

Là encore, conforme à sa tradition de transparence, ce document récapitule les principales informations sur les accidents passés et sur les actions prises en matière de prévention des risques. Ce récapitulatif périodique s'accompagne, désormais depuis le début de l'été, d'une publication systématique des suites des inspections de la DRIRE dans les établissements SEVESO des Bouches-du-Rhône, avant une extension à l'ensemble des installations de la région : la transparence ne peut qu'inciter à l'exemplarité et il en va de la confiance de la population.



Philippe Ledenic

*Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement*

Directeur Régional de l'Environnement